

## PRISE D'AGE CHEZ DES AGENTS DE NETTOYAGE D'UN ORGANISME HLM

Suite à une *restriction d'aptitude* concernant le port de charges lourdes, le secrétaire du CHSCT pose la question de la prise d'âge dans l'entreprise. Pour y répondre un *groupe de travail* est créé.

Dans un premier temps, une recherche chiffrée montre un certain déséquilibre démographique : 56 personnes sur 145 ont plus de 50 ans. Les salariés concernés par le travail manuel qui sont en fait une minorité cumulent plus de la moitié des *arrêts de travail* pour maladie et la totalité des accidents de travail.

Une *étude* médico-ergonomique est confiée au médecin du travail : sur trois résidences, il s'agit d'évaluer en fonction de leur âge, l'activité des équipes de nettoyage et de proposer des mesures pour le maintien dans l'entreprise jusqu'à la retraite de chacun des salariés en faisant en sorte que le travail ait moins d'effets possibles sur leur santé.

Avant de commencer le travail d'observation, une présentation de l'intervention a été faite à chaque équipe. Lors de cette prise de contact, des éléments permettant de guider l'observation ont pu être notés. L'*observation* a permis de faire remonter la singularité des activités de chaque équipe. Les comptes rendus ont été enfin validés à tous les niveaux permettant de recueillir encore de nombreuses remarques et de caler quelques préconisations.

Elles peuvent se diviser en deux parties :

- Tout d'abord une transformation du contenu du travail par l'apport *d'aides techniques* diverses permettant une *diminution* sensible de la *pénibilité* du travail.
- Ensuite il a été proposé des modifications en terme *d'organisation et communication* dans le but de renforcer l'*équipe* de travail. Si cette deuxième partie a été bien accueillie par les salariés concernés, la direction de l'entreprise a émis des réserves voyant dans un collectif de travail solidaire un risque d'affaiblissement de la hiérarchie.

Une *formation* à l'animation d'équipe de cette dernière devrait résoudre la question.

L'intervention devrait se poursuivre par *l'étude des postes* des agents de nettoyage travaillant seul pour les petites résidences.

Un retour sur les sites déjà étudiés est prévu d'ici un an pour juger de l'impact des actions engagées.